

Diplôme d'Assistant Club (D.A.C)

Le Diplôme d'Assistant Club (D.A.C), accessible dès 16 ans et dès le grade de 3ème keup, il permet d'assister l'enseignant principal pour les titulaires mineurs, et de pouvoir remplacer ponctuellement, pour les titulaires majeurs. Ce diplôme remplace le DARP et se déroule sur 1 week-end. Diplôme valable deux saisons sportives.

Dates: **13-14 février 2016**

Lieu: **Salle Laurence Leboucher, Maison des sports, 29 Boulevard Saint Michel 72000 Le Mans**

Coût pédagogique: **50 €**

Inscriptions: <http://formations-fftdda.fr> (fin des inscriptions, 15 jours avant le début de la formation)

Documents à fournir (via <http://formations-fftdda.fr/complement-dinformations/>): Copies du PSC1 ou équivalent, la carte d'identité recto/verso, Extrait du casier judiciaire – bulletin n°3 (Demande par Internet : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>), certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement du taekwondo ou DA de moins de 3 mois (autre que celui apposé sur le passeport sportif), page des grades du passeport sportif, licence et passeport sportif à jour.

Diplôme d'Instructeur Fédéral (D.I.F)

Le Diplôme d'Instructeur Fédéral (D.I.F), accessible à partir de 18 ans et du grade de CN 1er dan FFTDA, il permet d'être l'enseignant principal d'un club de manière bénévole, et de délivrer des keups. Diplôme permanent. Il se déroule sur 4 week-ends (présence obligatoire aux 4 WE) ou sur 7 jours consécutifs.

Dates : **du Samedi 13 février au vendredi 19 février 2016**

Lieu: **Salle Laurence Leboucher, Maison des sports, 29 Boulevard Saint Michel 72000 Le Mans**

Coût pédagogique: **180 €**

Inscriptions: <http://formations-fftdda.fr> (fin des inscriptions, 15 jours avant le début de la formation)

Documents à fournir (via <http://formations-fftdda.fr/complement-dinformations/>): Copies du PSC1 ou équivalent, la carte d'identité recto/verso, Extrait du casier judiciaire – bulletin n°3 (Demande par Internet : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>), certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement du taekwondo ou DA de moins de 3 mois (autre que celui apposé sur le passeport sportif), licence et passeport sportif à jour.

Certificat de Qualification Professionnelle (C.Q.P)

Le Certificat de Qualification Professionnelle d'Assistant Professeur d'Arts Martiaux (C.Q.P A.P.A.M) mention "taekwondo et disciplines associées", est un diplôme de la branche professionnelle. Il est **accessible à partir de 18 ans et du grade de CN 1er dan FFTDA**, et permet l'enseignement en toute autonomie et contre rémunération pour une durée maximale de 300h/an de face à face pédagogique. La formation est composée de 3 modules (A,B,C) et d'un stage pédagogique.

Quand vous êtes titulaire du DIF, vous êtes automatiquement allégés du Module A et du stage pédagogique. En revanche, vous **devez participer obligatoirement au positionnement CQP.** Cette étape permet de vous présenter les prérogatives du diplôme, le déroulement de la formation et des certifications, de participer à des tests et à un entretien.

Votre parcours de formation quand vous êtes déjà titulaire du DIF:

- **Positionnement CQP** (demi-journée, gratuit)
- **Module B** (20 heures de formation à distance, via la plateforme fédérale)
- **Module C** (du 4 au 10 avril 2016: CREPS d'Aix-en-Provence ou du 18 au 24 avril 2016 : CREPS de Châtenay-Malabry)

Positionnement CQP:

Date du positionnement CQP : **Samedi 13 février 2016 à 17h30.**

Lieu du positionnement CQP: **Salle Laurence Leboucher, Maison des sports, 29 Boulevard Saint Michel 72000 Le Mans**

Inscriptions: <http://formations-fftda.fr> *(fin des inscriptions, 15 jours avant le début de la formation)*

Réduction aux formations pour les clubs labellisés

Nous vous rappelons que si vous êtes un **club labellisé** (1 à 4 étoiles) par la FFTDA, vous bénéficiez de 2 catégories d'avantages liés à la formation :

- Pour les formations DAC, DIF, CQP APAM: - 50% sur les frais pédagogiques.
- Pour les formations QF « entraîneur combat », QF « body taekwondo » et Séminaire des enseignants: frais pédagogiques offerts.

Pour chacune de ces 2 catégories, la réduction s'applique pour un licencié de votre choix et pour la période de labellisation 2015-2017.

Démarche pour en bénéficier:

Le (la) Président (e) du club envoie un mail à grade@fftda.fr , précisant N° d'affiliation du club, les informations sur le bénéficiaire (nom, prénom, N° licence) et sur la formation (intitulé, date, lieu). Un mail de réponse vous sera adressé avec le montant restant à régler.